

RÉUNION du CONSEIL MUNICIPAL du VENDREDI 09 JUIN 2023

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

Article L2121-25 du code général des collectivités territoriales « Dans un délai d'une semaine, la liste des délibérations examinées par le conseil municipal est affichée à la Mairie et mise en ligne sur le site internet de la commune, lorsqu'il existe. »

- 1) ELECTIONS SÉNATORIALES : élection du délégué titulaire et des délégués suppléants.
Approuvée
- 2) APPROBATION DU PV DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 MARS 2023. **Approuvée**
- 3) BUDGET PRIMITIF : DECISION MODIFICATIVE N°1. **Approuvée**
- 4) SMOTHD : ADOPTION DE LA CONVENTION -CADRE. **Approuvée**

Affiché le : 13/06/2023

